



T@mT@m / CFTC.FAE n° 486 du 31 octobre 2018

Réunion du 30 octobre

Bilan d'étape des chantiers :

Comment faire évoluer la politique de rémunération ?

et

Comment proposer aux agents un accompagnement renforcé dans leurs transitions professionnelles et faciliter la mobilité ?

Politique de rémunération

Le Ministre O. DUSSOPT, sur le chantier Rémunération, a bien confirmé qu'il était lié à la future réforme des retraites. En restructurant la rémunération entre salaire de base et prime au mérite, il tend à faciliter une réforme qui prévoit l'intégration des primes dans le calcul de la retraite.

Pour la CFTC cela ne résout pas le problème de l'immense inégalité des régimes indemnitaires dans la fonction publique. Couplée à la fin du calcul sur les 6 derniers mois, remplacé par la moyenne des rémunérations sur toute la carrière, beaucoup de nos collègues risquent de voir leur future retraite fondre comme neige au soleil.

D'une manière générale, le passage à une rémunération où le mérite deviendrait quasi prépondérant doit s'accompagner de garanties pour éviter des baisses de traitement massives, conduisant à un vrai sinistre social.

Mobilité

Face à des restructurations très importantes, car s'accompagnant de l'abandon de missions exercées par l'Etat aujourd'hui et la suppression de 50000 emplois, le gouvernement multiplie les outils d'accompagnement.

Ces outils, inspirés de ceux développés au ministère des Armées, sont des outils éprouvés, reste à savoir s'ils pourront faire face au contexte de restructurations interministérielles.

SYNDICAT CHRÉTIEN NATIONAL C.F.T.C. CENTRALE FINANCES

Pile 5 - Etage 1 - Télédock 000 - 139, rue de Bercy - 75572 PARIS CEDEX 12

☎ 01.53.18.72.88 / 01.53.18.72.97- Courriel : syndicat-cftc-centrale@syndicats.finances.gouv.fr

La possibilité pour les personnels restructurés d'accéder à un chômage indemnisé, la possibilité pour les préfets de préempter des emplois dans toutes les administrations, l'élargissement de l'IDV (jusqu'à deux ans de la retraite) ne nous rassurent pas.

A la demande de la CFTC, le ministre s'est engagé à approfondir la situation des seniors, qui pourraient être les premières victimes de ces bouleversements, et des recherches de nouveaux emplois.

Le gouvernement doit sur ces deux dossiers ultrasensibles faire preuve de plus de pédagogie, voire d'humanité.

Tenue au lendemain d'un comité interministériel sur la transformation publique, le fossé reste large entre les projets gouvernementaux et les fonctionnaires.

